

10-10-25

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 25 octobre 2010, à 19 h 26, à la bibliothèque de l'école du Mistral, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages  
M. Jacques Deschênes  
M<sup>me</sup> Sara Deschênes  
M<sup>me</sup> Louise Dionne  
M. Claude Fortin  
M<sup>me</sup> Lise Lévesque  
M<sup>me</sup> Pauline Michaud  
M. Alain Rioux  
M<sup>me</sup> Stéphanie Vill

De même que :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

Le président ouvre la séance.

10-10-25-1

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;

### 3.0 **Décision**

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2010 :
- Approbation;
  - Suivis ;

### 4.0 Levée de la séance.

## **DÉCISION**

### **10-10-25-2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2010 : APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2010 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### **10-10-25-3 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 28, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**COMITÉ EXÉCUTIF**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2010**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

10-10-25-1

Adoption de l'ordre du jour

**Décision**

10-10-25-2

Procès-verbal de la séance ordinaire du  
17 mai 2010 : Approbation et suivis

10-10-25-3

Levée de la séance